



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

DOSSIER

LA PRODUCTION DE MIEL EN PAYS DE LA LOIRE EN 2024

Région : Pays de la Loire

Secteur : Apiculture

Année : 2024

Introduction

Depuis la saison 2022 les ADA (Associations de Développement de l'Apiculture) organisent une enquête de production commune auprès des apiculteurs français afin de mieux caractériser la saison apicole écoulée. Cette enquête est menée sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP.

Grâce à cette enquête l'ADA Pays de la Loire a pu bénéficier de données sur la production en miel de la saison apicole 2024. C'est suite à l'analyse de ces données que nous sommes en mesure de vous présenter cette synthèse de la production de miel en Pays de la Loire en 2024.

Plus d'information sur la méthodologie et le profil des répondants est disponible en annexe 2, à la fin du dossier.

Rédaction : ADA Pays de la Loire, octobre 2024.

Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire, de FranceAgriMer et de l'Union Européenne.



1. Rappels sur la filière apicole des Pays de la Loire

Les Pays de La Loire : Septième région française en nombre de colonies

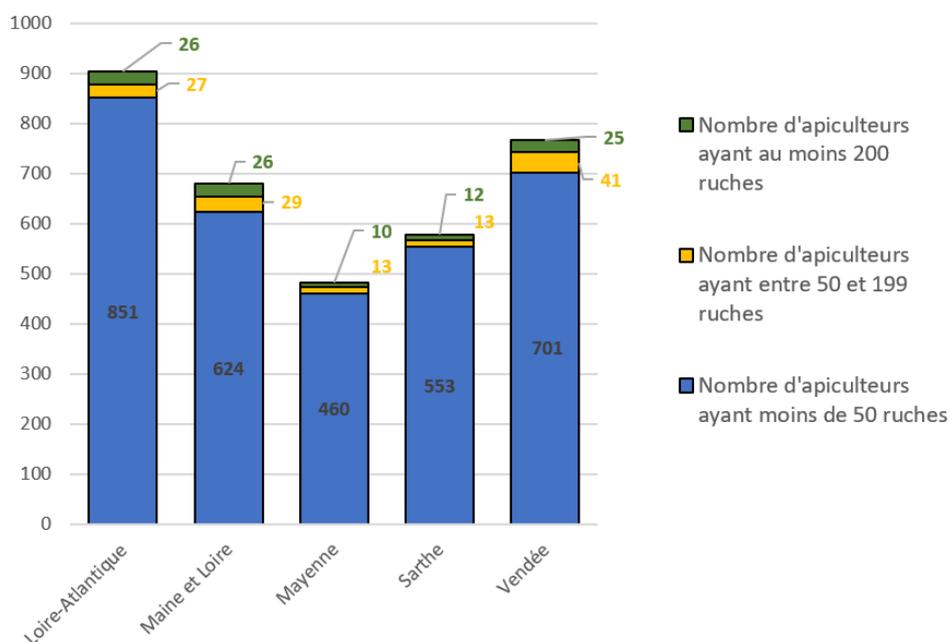
La filière apicole des Pays de la Loire est composée de 3 411 apiculteurs possédant 86 730 ruches*, ce qui en fait la septième région française en nombre de colonies et la huitième région française en nombre d'apiculteurs.

Ces 3 411 apiculteurs se répartissent de la façon suivante :

- 99 apiculteurs « professionnels » (possédant plus de 200 ruches)
- 123 apiculteurs « pluriactifs » (possédant entre 50 et 199 ruches)
- 3 189 apiculteurs « amateurs » (possédant moins de 50 ruches)

Bien que ne représentant que 7 % des apiculteurs de la région les apiculteurs possédant plus de 50 ruches possèdent à eux seuls environ 72% des ruches présentes dans la région (57% pour les « professionnels » et 15% pour les « pluriactifs »).

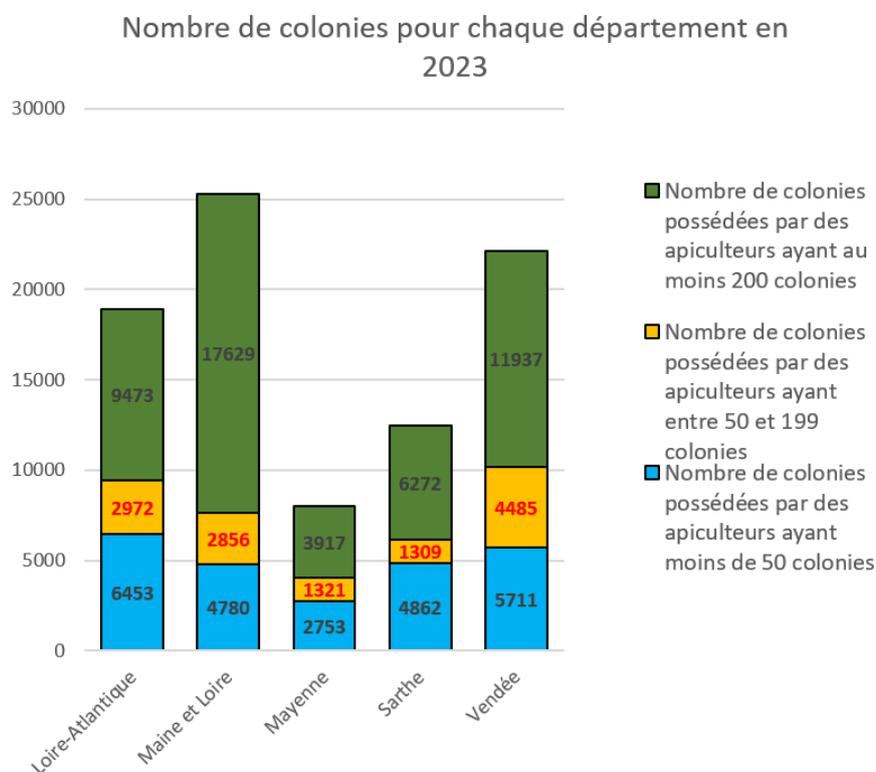
Nombre d'apiculteurs pour chaque département en 2023



Une répartition différenciée selon les départements

Le Maine et Loire et la Vendée sont les deux départements possédant le plus de colonies en 2023*, avec respectivement 25 265 colonies et 22 133 colonies. La Loire-Atlantique suit avec 18 898 ruches, la Mayenne et la Sarthe ferment la marche avec respectivement 7 991 et 12 443 colonies dans ces départements.

*Données des déclarations de ruches 2023



2. Production régionale en miel en 2024

Rendements en miel 2024

Le rendement moyen par colonie des répondants s'établit à **18,7 kilogrammes de miel par ruche mise en production** (ruche ayant produit au moins une miellée). En 2022 le rendement moyen des répondants était de 26,4 kilos/ruche et de 24.5 kilos/ruche en 2023.

Parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies uniquement : 8 répondants ont des moyennes de production supérieures à 20 kilogrammes de miel par ruche en production et 6 répondants ont des moyennes situées entre 18 et 20 kilos de miel à la ruche. A l'inverse 24 répondants ont des moyennes de production sous les 18 kilos à la ruche. 9 d'entre eux ont même une moyenne de production de 10 kilos ou moins par ruche.

Les rendements moyens à la ruche des départements sont les suivants :

- Loire-Atlantique : 17,0 kilos/ruche – 18 répondants, 2 936 ruches en production
- Maine et Loire : 18,0 kilos/ruche – 13 répondants, 2 282 ruches en production
- Mayenne : 19,4 kilos/ruches – 4 répondants, 640 ruches en production
- Sarthe : 13,9 kilos/ruches – 4 répondants, 285 ruches en production
- Vendée : 24,5 kilos/ruche – 8 répondants, 1 345 ruches en production

3 apiculteurs n'avaient pas encore fini leurs récoltes au moment de répondre à l'enquête. Il leur restait à récolter des miellées de sarrasin, de « marais » (Jussie) ou de lierre.

La différence de rendements s'observe aussi entre apiculteurs produisant sous le label **Agriculture Biologique** et les apiculteurs produisant en conventionnel : Les premiers ont un rendement moyen de 15,0 kilogrammes de miel produit par ruche en production et les seconds un rendement moyen de 20,1 kilogrammes de miel produit par ruche en production.

3 des 8 apiculteurs produisant en Bio ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir déclassé une partie de leur miel. Ces trois apiculteurs ont déclassé 20% de leur production de miel totale. Cette quantité de miel déclassé représente aussi 10% de la production de miel produit par des répondants labellisés AB. Il s'agit à chaque fois de miel de printemps contenant du colza.

Comparaison des rendements 2024 avec ceux des années précédentes

16 répondants ayant 50 ruches ou plus ont indiqué leurs productions en miel et leurs nombres de ruches en production sur au moins un des trois des années allant de 2021 à 2023, certains ayant même renseigné les trois années.

Si l'on compare la production à la ruche de chacun de ces répondants en 2024 par rapport à leur moyenne des années précédentes l'on constate que :

- Un seul (en Mayenne) a fait 110% de sa moyenne des années précédentes. Un autre (en Loire-Atlantique) a fait exactement la même moyenne à la ruche que les années précédentes.
- Trois (1 en Vendée, 2 en Maine et Loire) ont fait respectivement 92%, 92% et 97% de leur moyenne des années précédentes et quatre autres ont fait respectivement 71%, 71%, 73% et 75% de leur moyenne des années précédentes (situés en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée et Mayenne).
- Sept ont fait, respectivement 41%, 42%, 50%, 54%, 59%, 60% et 63% de leurs moyennes des années précédentes (Tous en Loire-Atlantique sauf un).

Au niveau régional le rendement moyen à la ruche baisse de 24% par rapport à l'année 2023.

Au niveau départemental les variations enregistrées par rapport à notre enquête de production sont les suivantes (pas de données suffisantes pour la Mayenne et la Sarthe en 2023) :

- Loire-Atlantique : baisse de 27% du rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.
- Maine-et-Loire : baisse de 32% du rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.
- Vendée : augmentation de 11% de rendement moyen à la ruche entre 2023 et 2024.

Une qualité des miels satisfaisante

38 apiculteurs ont répondu à la question « Etes-vous satisfait de la qualité de vos miels ? ». 22 d'entre eux satisfaits sont globalement satisfaits de la qualité des miels produits en 2023. A l'inverse 16 se disent insatisfaits. Il s'agit d'un taux de satisfaction inférieur à celui de l'année précédente (79% de répondants satisfaits de la qualité de leur miel).

Les répondants satisfaits n'ont pas mis de motifs de satisfaction particuliers en avant.

Parmi les motifs de déception on note notamment :

- Une humidité du miel trop importante (8 répondants).

- Des miellées trop souvent mélangées et des productions de miel polyfloral là où un miel monofloral était recherché (5 répondants).
- Une production de miel de printemps trop faible, créant un manque dans la gamme de miel disponible (5 répondants).

Pertes hivernales

Le taux de pertes durant l'hiver 2023-2024 s'établit à 21% en moyenne. Un tiers des répondants a eu 10% de pertes ou moins, un tiers a eu entre 10% et 21% de pertes et un tiers a rencontré plus de 21% de pertes hivernales. Le taux de pertes hivernales moyen chez les répondants en Bio s'établit de son côté à 22% des colonies.



3. Détail par miellées

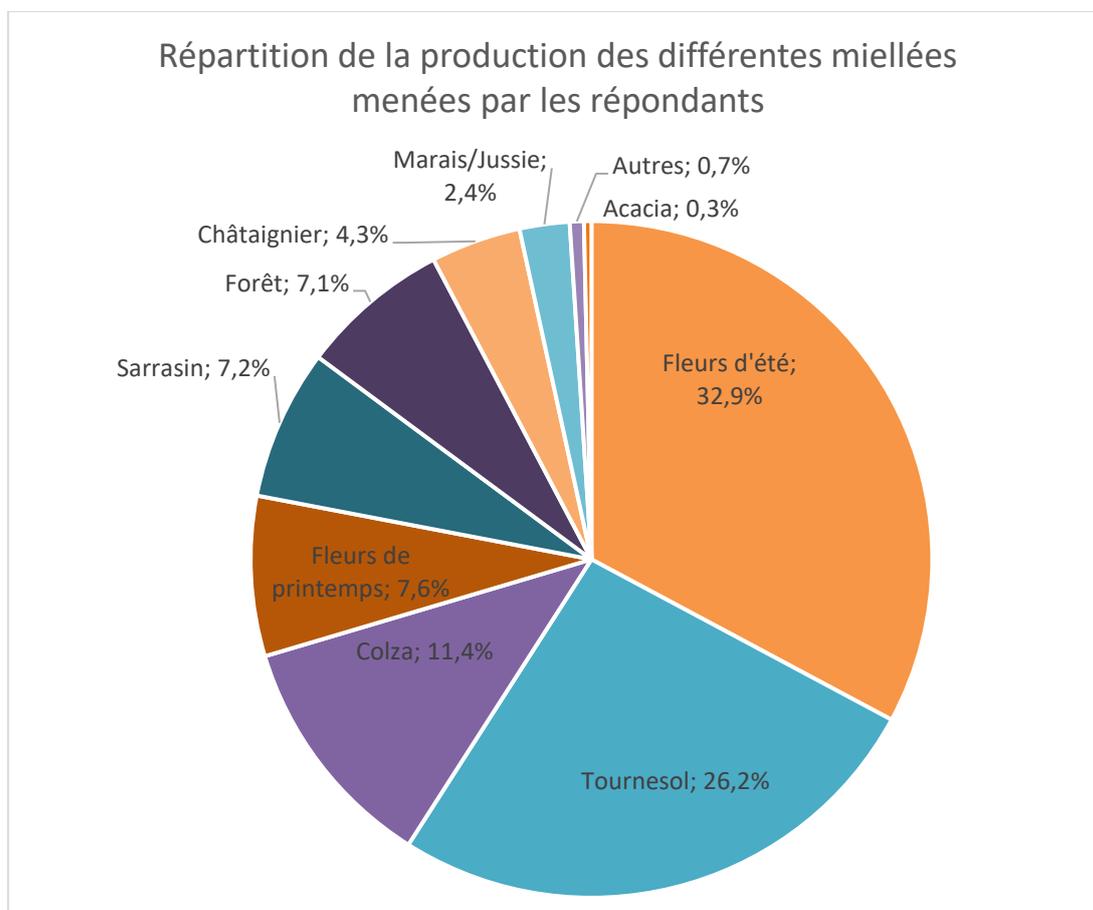
Une production qui s'est concentrée sur les miellées d'été

L'année 2024 s'est caractérisée par une diminution de la part de miel de printemps par rapport aux années précédentes, qu'il s'agisse du miel « toutes fleurs printemps » (7.6% du miel produit par les répondants en 2024, 15.2% en 2023) ou du miel de colza (11.4% en 2024, 19.8% en 2023).

Les miels polyfloraux gardent une place importante dans les productions de miel ligériennes : le « toutes fleurs été », le « toutes fleurs printemps » et le miel de forêt représentant quasiment la moitié des miels produits en 2024.

La miellée de tournesol a pris une importance toute particulière dans la production de miel de 2024 en représentant plus d'un quart du miel produit par les répondants. A titre de comparaison elle ne représentait que 5.9% du miel produit en 2023.

La miellée de sarrasin et la miellée de châtaignier représentent aussi une part de la production globale de miel plus importante par rapport à l'année 2023. Pour finir la proportion de miel de forêt reste globalement stable, la production de miel d'acacia a très fortement diminuée (0.3% du miel produit en 2024 contre 5% du miel produit en 2023) et de plus nombreux déclarants ont déclaré produire du miel de Jussie par rapport à 2023.



Des rendements très hétérogènes selon les miellées et les répondants

Les « toutes fleurs printemps » et « toutes fleurs été » restent les miellées les plus sollicitées

L'examen détaillé des miellées montre que **la quasi-intégralité des répondants produit un miel « Toutes fleurs d'été »**. Tous les répondants ont fait au moins une de ces quatre miellées : printemps, été, tournesol ou colza. Le choix des miellées complémentaires à cette production « Toutes fleurs » diffère selon les apiculteurs, de même que les rendements obtenus qui sont hétérogènes entre apiculteurs, mais aussi entre miellées.

La miellée de sarrasin semble avoir été particulièrement sollicitée cette année, avec un répondant sur deux qui a produit ce miel.

Des rendements élevés sur le tournesol, très faibles sur le printemps, le colza et le sarrasin

Le rendement de la miellée de tournesol a été particulièrement important chez plusieurs répondants : 8 des 13 apiculteurs ayant produit du tournesol ont eu des rendements supérieurs à 12 kilos à la ruche. 4 d'entre eux ont même dépassé les 20 kilos de miel de tournesol par ruche sur cette miellée.

A l'inverse la miellée de printemps a été particulièrement décevante : 4.3 kilos de miel par ruche en production. La miellée d'acacia n'a, de son côté, quasiment pas existé : 0.6 kilos par ruche mise sur cette miellée en moyenne et de nombreux apiculteurs ayant eu une production nulle.

De son côté le rendement moyen de la miellée de colza a diminué assez significativement par rapport aux deux années précédentes : il était deux fois plus important en 2023. Le rendement 2024 de la miellée de sarrasin a suivi la même tendance, en étant largement inférieur au rendement constaté en 2023.

Miellées	Rendements moyens des répondants (kilos/ruche mise sur la miellée) *			Pourcentage de répondants ayant été sur la miellée	Principaux départements de production
	2024	2023	2022		
Flours d'été	10,5	15.4	12.8	89%	35, 44, 49, 53, 72, 85
Tournesol	21,2	10.8	9.8	34%	85
Colza	7,2	14.8	11.5	40%	44, 49, 85
Flours de printemps	4,3	19.8	11.5	55%	44, 49, 53, 72, 85
Sarrasin	9,4	15	Information non disponible	49%	44, 49, 85
Forêt	8,5	15.7	9.5	28%	49, 85
Châtaignier	6,0	7.1	7.1	36%	44, 49, 72, 85
Marais/Jussie	12,5	Information non disponible	Information non disponible	6%	44
Autres**	3,1	Information non disponible	Information non disponible	13%	/
Acacia	0,6	16.7	8.2	19%	45, 49

Détail des différentes miellées sollicitées par les répondants*

*Seuls les miels monofloraux dépassant les 1% de la production et seules les miellées pour lesquelles un nombre suffisant de réponses était disponible font l'objet d'un calcul de rendement dans le tableau ci-dessus.

** La catégorie « autres » représente les miellées de trèfle, lavande, ronce et cassis.

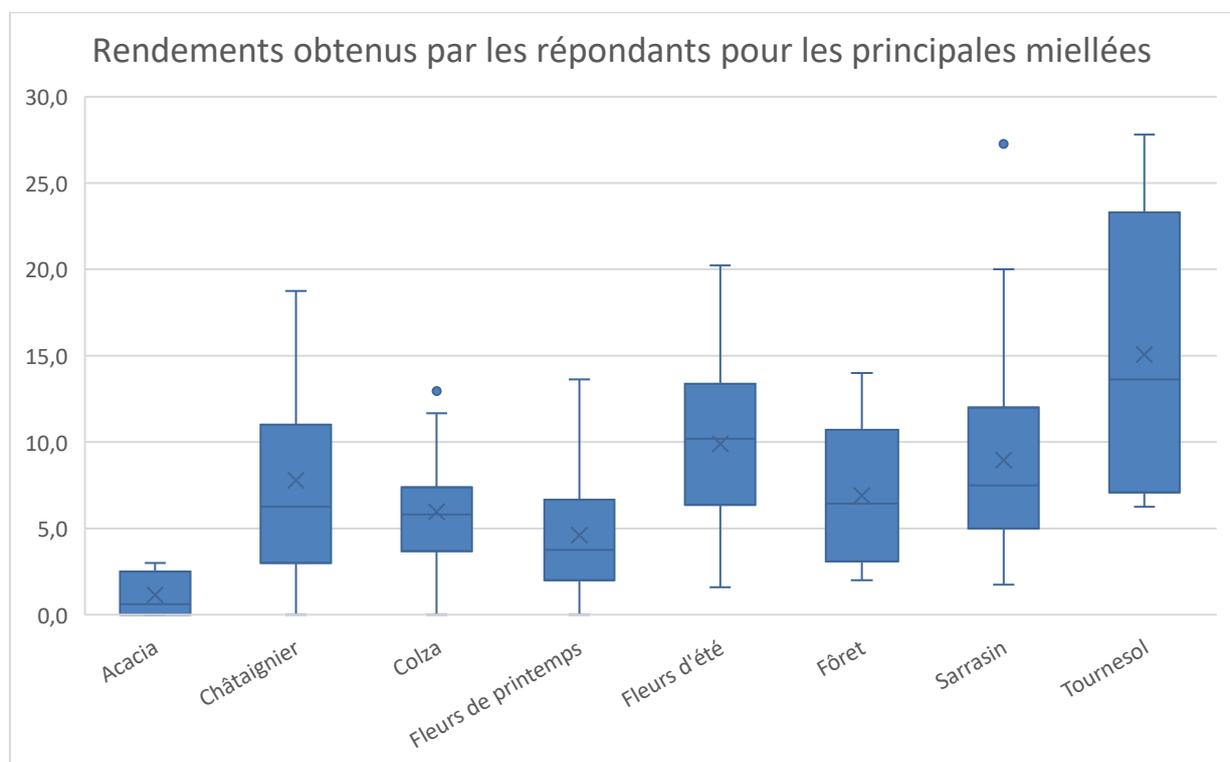
Une variabilité forte des rendements par miellée entre apiculteurs

L'examen des rendements obtenus pour chaque miellée par chacun des répondants permet d'observer une hétérogénéité forte pour plusieurs de ces miellées. C'est par exemple le cas pour la miellée de châtaignier, où les rendements vont de 1,5 kilogrammes de miel produit par ruche à 18,8 kilos par ruche. De leur côté les rendements de la miellée de colza s'étalonnent de 2 kilos par ruche à 13 kilos par ruche selon les répondants.

Les rendements des miellées de « toutes fleurs printemps », de « toutes fleurs été », de tournesol ou de sarrasin révèlent eux aussi une telle hétérogénéité de moyenne de production entre apiculteurs.

Ce phénomène semble accentué par rapport aux résultats collectés en 2023. Pour chacune des miellées cités ci-dessus l'on peut relever plusieurs apiculteurs qui ont connu des échecs de miellées, c'est-à-dire des rendements situés entre 1 et 4 kilos à la ruche.

Au final la seule miellée où les résultats sont homogènes est la miellée d'acacia : aucun apiculteur qui a déplacé des ruches sur l'acacia n'a dépassé les 3 kilos de miel par ruches en production...

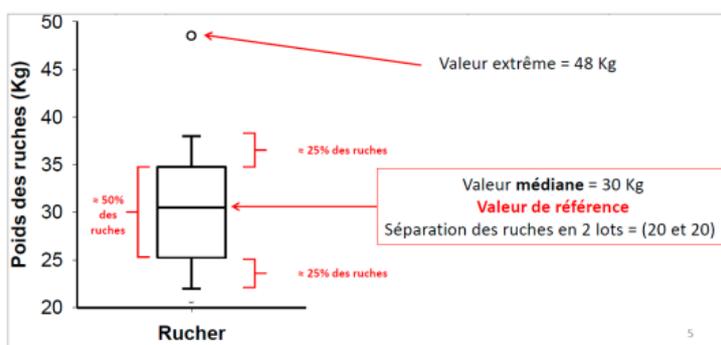


Comment lire un boxplot ?

La représentation sous forme de boxplot permet de bien visualiser la répartition des observations et d'identifier les valeurs extrêmes. Voici comment cette représentation se lit :

- Sur une représentation en boxplot la « boîte » contient 50% des réponses obtenues. 25% de se situent sous la boîte et 25% au-dessus de la boîte.
- La barre située au milieu de la boîte représente la médiane des résultats obtenus. La moitié des répondants se situe au-dessus de la médiane et la moitié en dessous. La croix représente quant à elle la moyenne.
- Les « moustaches », c'est-à-dire les traits situés au-dessus et en dessous de la boîte, contiennent le reste des valeurs enregistrées, à l'exception des valeurs sortant de l'ordinaire, qui elles sont représentées sous forme de points isolés.

Un boxplot écrasé signifie que les valeurs sont assez semblables et un boxplot étendu signifie que les valeurs sont assez hétérogènes.



Exemple : poids des ruches d'un rucher (n=40 ruches).



4. Circuits de vente et diversification

Des circuits de vente variables, avec une prédominance de la vente en demi-gros

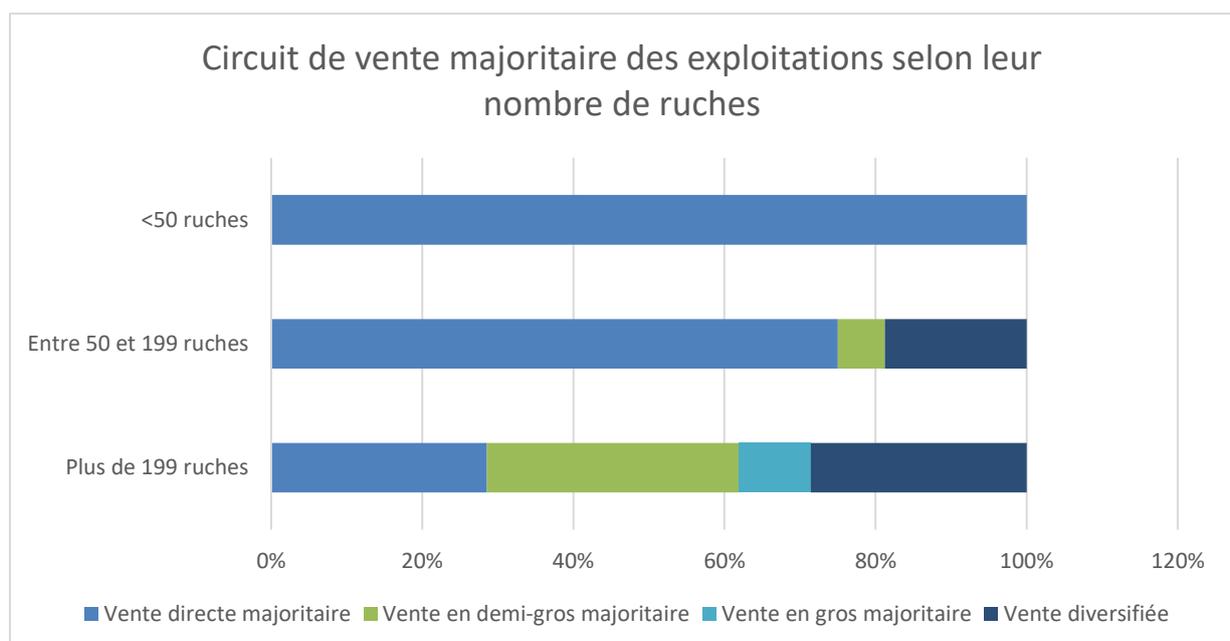
De façon assez logique le circuit préférentiel varie selon le nombre de ruches possédées par l'apiculteur :

- Les apiculteurs possédant moins de 50 ruches vendent intégralement leur production en vente directe*.
- Les apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches vendent aussi la grande majorité de leur production en vente directe. Plus de 60% d'entre eux vendent une petite partie de leur production en demi-gros* ou en gros* en complément de leur activité de vente directe. Quelques choix de commercialisation plus originaux apparaissent aussi avec des apiculteurs qui font le choix de vendre majoritairement en demi-gros leur production.
- Enfin les apiculteurs possédant plus de 199 ruches ont des stratégies de commercialisation différentes selon les exploitations. Même si les répondants à cette enquête sont peu nombreux à privilégier la vente en gros : seules 4 exploitations sur 21 l'on pratiquée, dont 2 dont c'est le débouché quasi-unique. Il est à noter que 85% des apiculteurs ayant au moins 200 ruches utilisent au moins deux de ces circuits de vente différents mais que seuls 14% utilisent les trois (la vente en gros étant souvent le circuit de commercialisation non pratiqué).

**On appelle « vente directe » une vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final (conditionnement en pots ou en seaux).*

On appelle « vente en demi-gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux.

On appelle « vente en gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en futs ou en seaux. Lors de la vente en gros le revendeur s'occupant le plus souvent de la mise en pot.

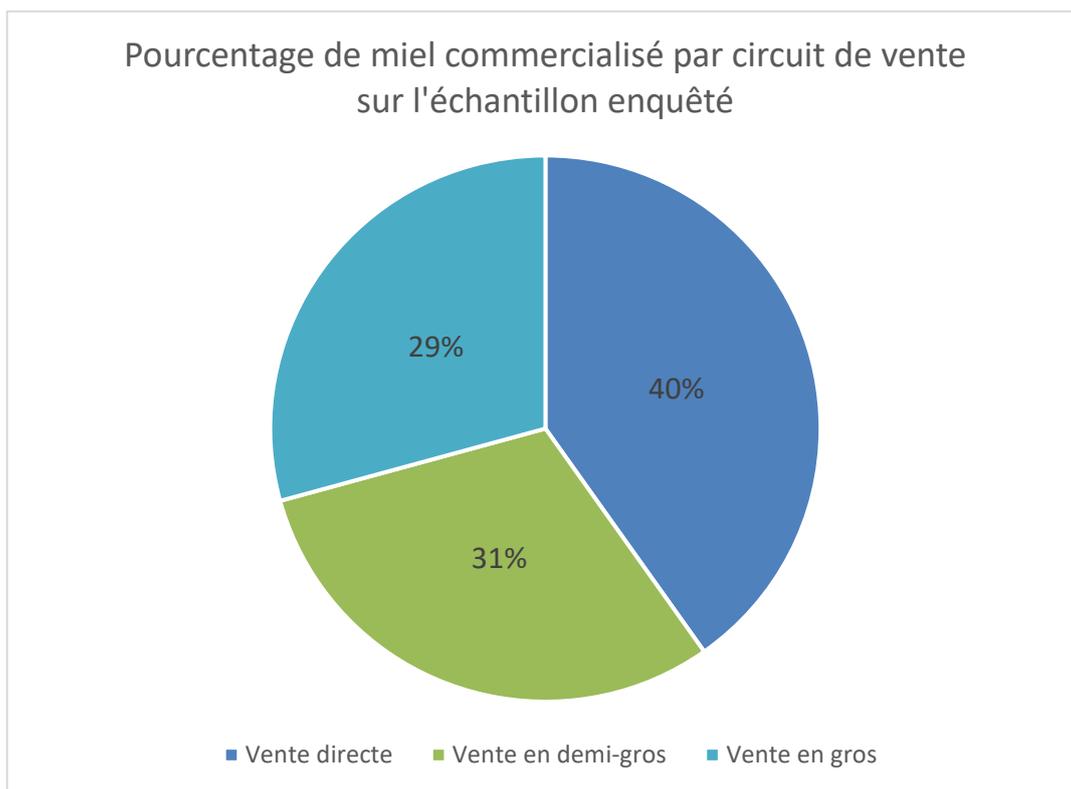


Par « vente diversifiée » on entend les exploitations dont aucun des trois circuits de commercialisation ne représente plus de 50% des volumes de vente.

Si l'on rapporte la quantité de miel produit par chaque apiculteur à son circuit de commercialisation l'on peut tenter d'estimer quels sont les circuits de vente majoritaires en Pays de la Loire.

Dans notre échantillon on peut ainsi estimer que **40% du miel vendu l'est via de la vente directe**. La vente en demi-gros et la vente en gros permettent quant à elles d'écouler approximativement la même quantité de miel par chacun de ces deux circuits, bien que la vente en gros ne soient le fait que de peu d'apiculteurs répondants.

La proportion de miel passant par le circuit « vente directe » a progressé de près de 10% par rapport à notre enquête 2023, principalement au détriment de la vente en demi-gros.



Un des répondant bénéficie d'une labellisation « Nature et Progrès » un autre de la marque « Valeur Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine » et 8 répondants sont en Agriculture Biologique. Aucun répondant ne produit de miel disposant d'IGP, d'AOC ou d'AOP.

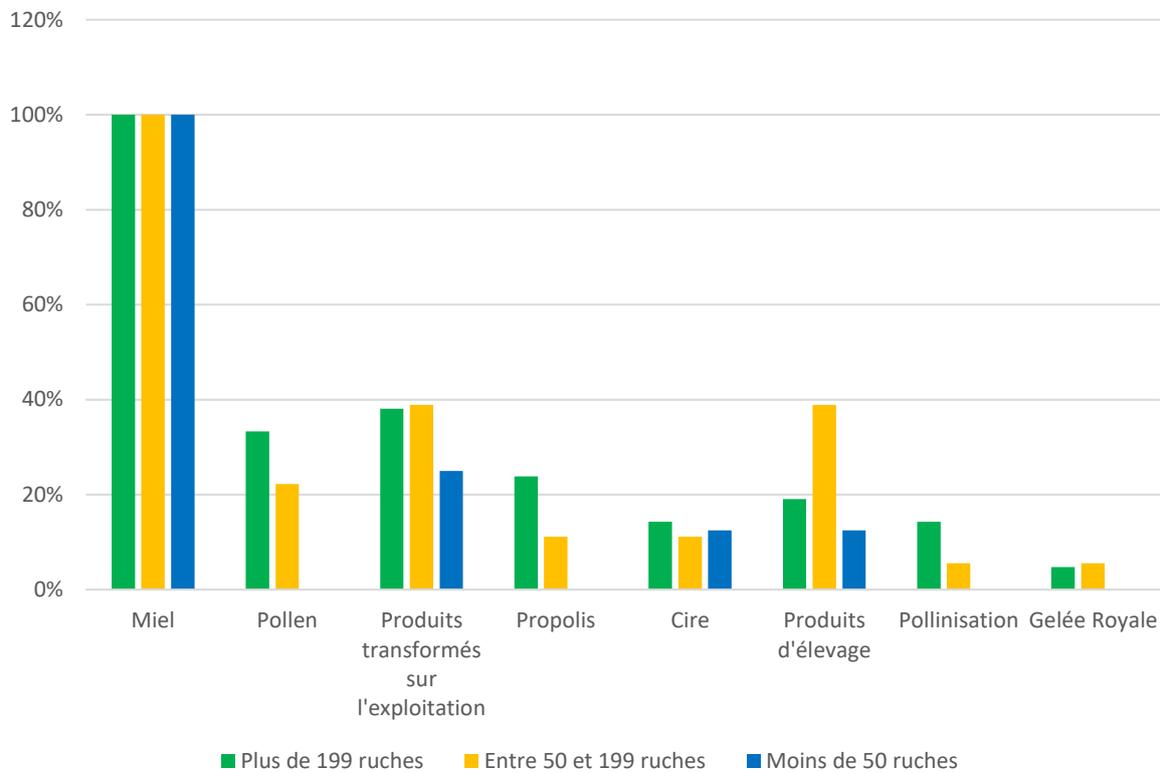
Une diversification importante des produits vendus

L'intégralité des apiculteurs enquêtés produit du miel. Cependant nombre d'entre eux ont une activité diversifiée. En effet parmi les répondants, la moitié des apiculteurs ayant moins de 50 ruches, les deux tiers des apiculteurs ayant entre 50 et 199 ruches et 71% des apiculteurs possédant plus 199 ruches pratiquent au moins une activité complémentaire à la production de miel : Production de propolis, de pollen, d'essaims, prestations de pollinisation, ...

Les activités complémentaires les plus sollicitées chez les apiculteurs ayant plus de 199 ruches sont la production de propolis, la production de pollen et la production de produits transformés (pain d'épice, nougat, ...) directement sur l'exploitation.

La production de produits transformés sur l'exploitation est l'activité complémentaire la plus sollicitée, avec près de 40% des apiculteurs possédant 50 ruches ou plus qui l'ont pratiquée en 2024.

Activités de commercialisation pratiquées en fonction du nombre de ruches possédées



5. Ressentis sur la saison 2024

Note préalable à la lecture :

Les « ressentis sur la saison 2024 » présentés ci-dessous ont été établis à partir de retours d'apiculteurs professionnels. Ces retours ont été recueillis par l'ADA Pays de la Loire grâce aux réponses ceux-ci à l'enquête de production annuelle de l'ADA, mais aussi lors d'échanges individuels ou collectif que l'ADA a pu conduire avec les apiculteurs ligériens au cours de l'année écoulée.

Les situations individuelles des apiculteurs sont souvent assez hétérogènes. Le présent document a pour objectif de donner des éléments de compréhension sur la globalité de la saison apicole 2024 en Pays de la Loire, il ne saurait cependant décrire avec détail la diversité des situations rencontrées par chaque apiculteur du territoire.

Une sortie d'hivernage hétéroclite mais marqué par des famines précoces

Quelques apiculteurs ont signalé des pertes hivernales plus importantes que d'habitude et qu'ils avaient des difficultés à expliquer. Des questionnements sur l'efficacité des traitements à base d'Amitraz utilisés en 2023 demeurent, laissant entrevoir une explication pour certaines pertes hivernales importantes constatées. Globalement le taux de mortalité hivernale des colonies a différé de façon importante selon les apiculteurs.

Plusieurs épisodes de famines ont été signalés début mars. Ces famines ont été dues à l'alternance de beau temps et de pluie. Une météo clémente a entraîné des développements importants des colonies dès le mois de février. La pluie qui a suivi, entre fin février et mars, a entraîné des famines précoces. Ces famines ont pu se transformer en mortalités en cas de détection trop tardives par les apiculteurs.

Un printemps catastrophique dû à une multiplication des épisodes pluvieux

De mars à mai le début de saison a été compliqué par les averses fréquentes, rendant les accès aux ruchers difficiles, affectant les quelques récoltes et poussant à nourrir dans de nombreux cas. Les nourrissements ont notamment été nombreux au mois de mars, puis lors d'un trou de miellée vers la mi-mai.

Globalement les miellées de printemps ont été catastrophiques une grande partie des cas. Seuls certains apiculteurs ayant réussi à faire des récoltes passables à moyennes. D'autres ont choisi de ne pas récolter le peu de miel produit par leurs colonies, dans le souci de leur laisser des réserves.

Certaines miellées ont commencé en même temps puis ont été interrompues par des épisodes pluvieux. Une attention particulière portée au taux d'humidité des miels a souvent été nécessaire.

Des récoltes d'été qui ont permis de partiellement compenser la mauvaise production de printemps

Les récoltes d'été, notamment sur tournesol et sarrasin, ont souvent été assez bonnes, bien que tardives, permettant de venir compenser la première partie de saison catastrophique. Les problèmes d'humidité du miel se sont poursuivis durant toute la saison.

Les apiculteurs ont été confrontés au choix de récolter les miellées d'été aux dates habituelles, et donc d'avoir des quantités assez faibles de miel, ou bien d'attendre la fin de la miellée pour obtenir des quantités plus importantes, mais en risquant de fragiliser leurs colonies en traitant tardivement contre Varroa.

Les problèmes d'humidité du miel du printemps se sont poursuivis sur les miellées d'été.

Plusieurs apiculteurs ont choisi de pas poser trappes à pollen sur leurs ruches cette année pour éviter de solliciter d'avantages des colonies en difficultés.

L'élevage a été compliqué par les épisodes pluvieux mais semble avoir donné des résultats corrects dans de nombreux cas.

La pression en frelon asiatique en sortie d'été a été moindre que les années précédentes. Les frelons ayant probablement eu du mal à se développer à cause de la météo pluvieuse de l'année.

Une saison très épouvante pour des récoltes moyennes

Des dires des apiculteurs cette saison apicole a été une saison très éprouvante. La fatigue, aussi bien mentale que physique, a été continue. L'incertitude concernant la suite de la saison s'est prolongée pendant de nombreux mois, créant de l'angoisse.

Les apiculteurs en phase d'installation en apiculture professionnelle ont parfois dû travailler en parallèle de leur activité apicole pour obtenir un revenu suffisant.

Les récoltes de printemps vont de nulles à passable. Les récoltes d'été, notamment de tournesol ou de sarrasin, ont permis à certains apiculteurs de produire un peu de miel et ainsi d'avoir une récolte globale que l'on peut qualifier de moyenne.

La fin de saison tardive a permis dans de nombreux cas d'avoir des colonies relativement fortes pour préparer la mise en hivernage.

La mauvaise saison va cependant avoir des répercussions sur le long terme pour les apiculteurs : une gamme de miel moins étendue à cause de l'absence de production de certaines miellées ou bien de la faible quantité de miel de printemps disponible. De même certains mauvaises fécondations pourront potentiellement avoir des effets sur la dynamique des colonies des années à venir.

Au final un printemps catastrophique a été suivi d'un été ayant permis des productions moyennes, pour un bilan moyennement satisfaisant.

L'année se caractérise aussi par des résultats assez disparates selon les apiculteurs : selon les situations les résultats vont de « catastrophiques » à « moyens ».

Annexe 1 : La parole aux apiculteurs concernant la saison 2024

« Très mauvaise saison, les colonies ont été nourries alors qu'elles auraient dû produire »

« Catastrophique pour la production : Météo, essaimage, frelons ... Saison frustrante commercialement quand on ne peut satisfaire une demande croissante. »

« Printemps très faible : -70%. Un été plutôt moyen mais une bonne qualité de miel. Zéro pression du frelon asiatique »

« Un printemps exceptionnellement mauvais et un suivi des colonies compliqué avant les miellés d'été tardive en 2024. »

« Année stressante. Printemps compliqué pour intervenir sur les ruches et les fécondations. A partir de mi-juin, belle miellée de ronce et de trèfle blanc. »

« Printemps compliqué (pluie, abeilles en souffrance ...) mais elles s'en sont sorties avec très peu de nourrissage (400kg de sucre utilisé pour 350 colonies). La miellée de fleurs d'été a été tardive mais très belle et le sarrasin vient compléter une récolte globale correcte »

« Début très humide et compliqué, utilisation intense du nourrissage jusqu'à l'été, été clément et récolte correcte pour les colonies en capacité de produire. Fin d'été délicate »

« Début de saison très inquiétant compte tenu de la météo. Mi-saison très correcte pour l'élevage et fin de saison adaptée à une bonne préparation de mise en hivernage car il y a des fleurs partout. »

« Année très très usante ! élevage 3 petites semaines en juillet au lieu de tout bouclé mi-juin. Mais résultat final satisfaisant. »

« frelon asiatique, humidité, peu de miel mais bonne fin de saison »

« Printemps catastrophique. Nourrissage jusque fin juin. Si la saison s'était arrêtée après le châtaignier comme d'habitude (mi-juillet), j'aurais fait 400kg. Mais les alternances pluie/soleil ont permis au trèfle de bien donner, et avec le tournesol et le sarrasin qui ont poussé un peu partout en Août, je termine avec davantage de miel d'été que l'an passé. Or le miel d'été se vend mieux.

Donc malgré le printemps catastrophique, je termine la saison en meilleure posture avec davantage de stock d'été et aussi autant de ruches que l'an passé à la même saison - mais davantage d'abeilles dans chaque ruche du fait que j'ai arrêté de faire des essaims très tôt dans la saison. »

« Saison maussade compte-tenu des conditions météo défavorables notamment en 1ère partie de saison. »

« Hiver difficile, forte humidité. Printemps tardif et très pluvieux, y compris pendant les floraisons de colza, 1ères luzernes et érables. Les pluies ont perduré le début de l'été, notamment pendant la floraison des acacias (robinier), avec quelques jours de répit pendant la floraison des châtaigniers. Il m'a été indispensable de nourrir jusqu'au mois de Juin. Le peu de miel amassé au printemps a été consommé par la colonie rapidement.

Cette année les vents sont très souvent du Nord, baissant la température moyenne et limitant le vol des butineuses.

Il y a peut-être aussi eu un impact sur les vols de fécondations, faibles températures, vents forts et pluies récurrentes.

Néanmoins de bonnes floraisons de fleurs sauvages (notamment trèfles) ainsi que pour le tournesol, malgré une météo variable. »

« Saison difficile/moyenne avec une grosse famine après la miellée de printemps. »

« Trop de pluie et de vent, pas assez de soleil :

- récoltes faibles*
- famines : pertes de colonies et nécessité de nourrir les colonies en saison*
- forte mortalité (35 % du cheptel) »*

« Une saison 2024 impactée par le changement climatique, donc très compliqué à gérer. »

« Il s'agit de notre vrai première année en tant que pro (reprise d'une exploitation), Saison catastrophique, de gros doutes, pas forcément les bonnes prises de décision. »

"Année pluvieuse dans le ciel et dans les yeux. Faible production de miel de printemps et quasi nulle pour l'acacia. Il a même fallut nourrir en mai."

« Passable »

« Saison 2024 très compliquée démarrage de la saison avec de très belle colonies et des réserves puis la météo catastrophique pas de production de miel de printemps. Elevage et production d'essaims difficile et moins bonne que 2023 »

« Jusqu'à mi-juin catastrophique, rattrapage en fin de saison en fleurs d'été et sarrasin qui viennent sauver l'année. »

« A oublier »

« une année très compliquée tant pour la production que le suivi des colonies marquée notamment par une activité intense aux ruchers pour éviter la famine et les essaimages intempestifs. Au final une production correspondant à 50% de mes objectifs sur la saison. »

« Contrariétés météo, peu de frelons asiatiques pour l'instant. »

« Printemps compliqué . Pas d'acacia en mai, ce qui a rendu les colonies faible. Avril et mai froids, compliqué pour faire des essaims. Été très bien car eau et soleil »

Annexe 2 : Méthodologie et caractéristiques des répondants

Méthodologie d'enquête

L'enquête a été menée via un questionnaire en ligne ouvert durant le mois de septembre 2024. L'analyse des réponses collectées permet d'obtenir des données de production rapportées à la ruche ou à l'exploitation apicole.

Une bonne représentativité des apiculteurs de plus de 50 colonies

47 apiculteurs ont répondu à l'enquête. Parmi ceux-ci 21 possédaient plus de 199 colonies fin 2023, 18 possédaient entre 50 et 199 colonies et 8 possédaient moins de 50 colonies. Tous les répondants n'ont pas répondu à l'ensemble des questions posées.

Les répondants possédaient à eux tous 9 603 colonies mises en hivernage fin 2023, soit 11% du cheptel ligérien déclaré à ce moment-là.

Cet échantillon semble relativement représentatif des apiculteurs possédant plus de 199 colonies (21,1% de répondants à l'enquête sur le total d'apiculteurs de la région possédant ce nombre de colonies) **et des apiculteurs possédants entre 50 et 199 colonies** (14,6% de répondants à l'enquête).

La représentativité des apiculteurs possédant moins de 50 colonies est cependant moindre (0,3% de répondants à l'enquête), invitant donc à prendre les résultats pour cette catégorie d'apiculteurs avec le recul nécessaire.

Des répondants situés en majorité en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée

Les répondants ont des sièges d'exploitation majoritairement situés en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (39 répondants sur 47). Le faible taux de réponse et le faible nombre de colonies représentées dans la Mayenne et la Sarthe (et dans une moindre mesure en Vendée) nécessite de considérer que les moyennes départementales de ces départements sont potentiellement moins fiables que pour les autres.

Département	Nombre de répondants	Nombres de répondants de plus de 50 colonies	Nombre de colonies des répondants
44 - Loire-Atlantique	18	14	3 825
49 - Maine-et-Loire	13	10	2 862
53 - Mayenne	4	4	990
72 - Sarthe	4	4	579
85 - Vendée	8	6	1 347
Total répondants	47	38	9 603

Répartition des sièges d'exploitation des répondants par départements

Enfin, 21% des répondants indiquent conduire leurs ruches sous le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (8 répondants, tous ayant plus de 50 colonies, soit 17% des répondants ayant plus de 50 colonies), le reste des répondants étant en agriculture conventionnelle.